



Communiqué de presse - Paris, le 31 novembre 2019

L'augmentation du prix du ticket de métro va décourager les utilisateur·rices occasionnel·les

La région Île-de-France vient d'augmenter le tarif du ticket en carton au bénéfice d'une carte de recharge dématérialisée et payante. Une nouvelle inégalité vient frapper le porte-monnaie des Francilien·nes et entraînera mécaniquement un rejet des transports en commun pour les utilisateur·rices occasionnel·les et notamment les familles nombreuses.

Ce 1er novembre, le ticket t+ individuel passe de 1,9€ à 2€. Le carnet de 10 tickets de métro passe de 14,90 à 16,90 euros. Cette augmentation de plus de 13% a pour but d'accélérer la transition vers les titres de transport dématérialisés mais par la même occasion elle viendra mécaniquement décourager les usager·es à utiliser ce type de support en carton.

Dans les faits, avec ce nouveau système, si un·e utilisateur·rice veut faire un trajet unique dans le métro parisien, il devra d'abord s'acquitter de 2€ pour obtenir une carte Navigo Easy qui lui permettra de "charger" un ticket virtuel à 1,9€ soit un total de 3,9€ pour la première utilisation. Cela pénalise et dissuade les utilisat.eur·rices occasionnel·le.s des transports en commun, ceux et celles qui ne souhaitent pas passer au numérique, les personnes qui ont une difficulté, voire une incapacité à utiliser les appareils numériques. Ces publics devront donc payer un ticket à 2€. "Cette hausse de 2€, c'est pour inciter à passer au numérique" affirme Valérie Pecresse ne laissant pas d'autres choix aux utilisateur·rices que de payer plus cher s'ils ou si elles souhaitent utiliser un ticket t+.

Alors que la France vient d'être condamnée pour avoir dépassé de manière systématique et persistante la valeur limite pour le dioxyde d'azote depuis 2010, tous les efforts doivent être réalisés afin d'encourager et faciliter plus massivement l'utilisation des transports en commun. L'augmentation du prix du ticket de métro va à l'encontre d'une lutte efficace contre la pollution qui reste une priorité de santé publique

Le ticket t+ doit rester une alternative à la dématérialisation. Celui-ci doit permettre à n'importe quel·le usager·e de prendre les transports en commun sans être obligé de passer par l'achat ou le recharge d'une carte, ou encore savoir si son téléphone portable est compatible et dispose de la bonne technologie pour pouvoir bénéficier de cette dématérialisation.

Pascal Julien, vice-président du groupe écologiste de Paris

Léa Filoche, co-présidente du groupe Génération-s au Conseil de Paris

Yves Contassot, président du groupe AESC à la Métropole du Grand Paris

Ghislaine Senée, présidente du groupe AES au conseil régional d'Île-de-France

Pierre Serne, conseiller régional du groupe AES et administrateur d'Île-de-France Mobilités